



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont : S.P.R.L. BRASSERIE LUPULUS – c/o Pierre GOBRON – rue Courtil 50, 6671 GOUVY

Les terrains concernés sont situés rue Courtil 50, 6671 GOUVY et cadastrés 3^{ème} division, section E, n° 708k,m, 710s, 713p, 1027^e, 1029h,k, 1030c, 1034b.

Le projet consiste en L'EXTENSION DE LA BRASSERIE, et présente les caractéristiques suivantes :

- En application de l'article D.IV.6 du CoDT : dérogation au plan de secteur :
Implantation en partie en zone agricole

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte le 02/10/2019 et clôturée le 17/10/2019

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Service Urbanisme, Bovigny 59, 6671 GOUVY :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et le samedi de 10 à 12 h
(uniquement sur rendez-vous : 080/29 29 30)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Bovigny 59, 6671 Gouvy ;
- par télécopie au numéro 080/29 29 39
- par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@gouvy.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 17 octobre 2019 à 11 hrs au service urbanisme de l'Administration communale de GOUVY.